



Ottawa, Canada

Volume 7, No 35
(Hebdomadaire)

le 29 août 1979

John Diefenbaker, près de cinquante ans au service du Canada	1
Programme de création d'emplois scientifiques et techniques	3
Des terminaux Télidon fournis à la "Manitoba Telephone system"	3
Dernière phase de Canada au travail	3
La technologie canadienne des satellites en Australie	3
Nouveaux timbres canadiens consacrés aux Inuit	4
Accès à l'information	4
Les villes canadiennes, reflet des villes du monde	5
Indice des prix à la consommation (IPC), juin 1979	6
Nouveau record en natation	6
Un alliage de \$4 000 le kilo	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

John Diefenbaker, près de cinquante ans au service du Canada

Témoignages et messages de condoléances ont afflué du monde entier et de tout le Canada à l'annonce du décès de M. John G. Diefenbaker, treizième premier ministre du Canada.

M. Diefenbaker, qui devait célébrer son quatre-vingt-quatrième anniversaire le mois prochain, a succombé à une crise cardiaque le 16 août, à sa résidence d'Ottawa. Au moment même de sa mort, il préparait des documents en vue de la prochaine session parlementaire qui doit débiter le 9 octobre. Il avait été réélu pour la treizième fois à la Chambre des communes le 22 mai dernier.

Pendant trois jours, sa dépouille mortelle est restée exposée en chapelle ardente dans le hall d'honneur du Parlement.

Le gouverneur général, M. Edward Schreyer, accompagné de sa femme, vint le premier présenter ses derniers respects; il fut suivi du premier ministre, M. Joe

Clark, et de son épouse, Mme Maureen McTeer, du juge en chef de la Cour suprême du Canada, M. Bora Laskin, des membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique et de nombreux citoyens. Plus de 10 000 personnes ont ainsi rendu hommage à la mémoire d'un grand Canadien que l'on avait surnommé le "lion des Prairies", à cause de ses dons oratoires et de sa force de caractère.

Des funérailles nationales ont eu lieu le 20 août à l'église Christ Church d'Ottawa, puis la dépouille mortelle a été transportée par train en Saskatchewan, province natale de M. Diefenbaker, pour être inhumée près du John G. Diefenbaker Centre à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon. Selon les dernières volontés de M. Diefenbaker, le corps de sa deuxième épouse, Olive, décédée en 1976 à Ottawa, a été exhumé et transporté à Saskatoon pour reposer auprès du sien.

Durant les 39 années mouvementées qu'il a passées à la Chambre des communes, M. Diefenbaker s'éleva de simple député à chef de parti pour conduire les conservateurs au pouvoir, mettant ainsi fin à 22 années passées dans l'Opposition. Selon, M. Pierre E. Trudeau, ancien premier ministre du Canada, M. Diefenbaker a été propulsé au pouvoir "par le Canadien moyen, le simple citoyen".

Années de jeunesse

John G. Diefenbaker est né à Neustadt (Ontario). Son père, M. William T. Diefenbaker, était un instituteur d'origine allemande; sa mère était descendante d'immigrants écossais. Les nominations successives de son père dans différentes écoles occasionnèrent de nombreux déménagements et, en 1903, la famille s'installa à Fort Carlton, petite ville de garnison située près de Prince Albert (Saskatchewan). Finalement, William Diefenbaker déménagea avec sa famille à Saskatoon, capitale de la Saskatchewan, afin que ses enfants, John, alors âgé de 14 ans, et Elmer le cadet, puissent avoir une meilleure éducation.



M. John Diefenbaker devant le portrait de M. John A. MacDonal, premier premier ministre du Canada.

C'était cette semaine...

Le 1er septembre 1880, toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord et les îles adjacentes (à l'exception de Terre-Neuve et de ses dépendances) furent annexées au Canada en vertu d'un arrêté impérial du 31 juillet.

En 1916, John Diefenbaker, diplômé de l'Université de la Saskatchewan (bachelier ès arts et maîtrise ès arts) s'engagea dans l'armée. Il devint lieutenant au 196th Western University Battalion. Il partit en France mais fut rapatrié un an plus tard à cause d'une blessure reçue au camp d'entraînement. Il poursuivit alors ses études à l'Université de la Saskatchewan et obtint un diplôme en droit. Il se bâtit rapidement la réputation d'être l'un des meilleurs avocats de l'Ouest.

Lors de deux élections fédérales (1925, 1926) il se porta candidat pour représenter la circonscription de Prince Albert. Il fut défait. Il essaya à nouveau, au niveau provincial, en 1929 et 1938. Il fut à nouveau défait, mais avec une très faible marge. Il fut chef du parti conservateur de Saskatchewan de 1937 à 1940, période durant laquelle le parti n'eut pas de représentant à l'Assemblée législative de cette province.

John Diefenbaker, le politicien

En 1940, Diefenbaker fut élu pour la première fois à la Chambre des communes. Il représentait la circonscription de Lake Centre. Aux élections de 1953, il changea de circonscription et se fit élire dans Prince Albert.

Son premier discours en Chambre fut un appel pour que l'on établisse la citoyenneté canadienne; selon la législation de l'époque, les Canadiens étaient seulement sujets britanniques. Un peu plus tard dans un autre discours, J. Diefenbaker déclarait: "Si le Parlement veut faire quelque chose pour unir les peuples de

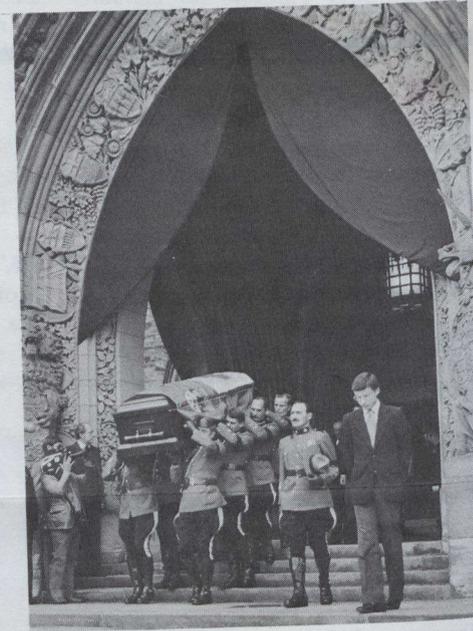
toutes origines vivant dans ce pays, qu'il passe une loi donnant aux Canadiens la chance et le privilège de s'appeler Canadiens". Telle était aussi l'idée du premier ministre, M. Mackenzie King et, en 1946, l'on passa la Loi sur la citoyenneté canadienne.

Élu chef du Parti progressiste conservateur en 1956, il gagna les élections en 1957 et forma un gouvernement minoritaire. Un an plus tard, il déclencha de nouvelles élections et obtenait un succès sans précédent en faisant élire 208 députés conservateurs.

L'une des réalisations les plus importantes peut-être de ses années au pouvoir est le Bill des droits de la personne qui fut voté en 1960. Selon l'ancien premier ministre, M. Pierre Trudeau, cette loi "constituera toujours un monument à sa pensée et à son époque".

En 1967, le Parti progressiste conservateur tint un congrès pour se choisir un nouveau chef. Battu, John Diefenbaker songea alors à se retirer de la politique. Il revint vite sur cette décision et décida de se présenter à nouveau aux élections générales de 1968. Il fut réélu. De retour au Parlement, il devint le défenseur de la Gendarmerie royale du Canada, des armoiries royales que l'on voulait retirer des boîtes aux lettres et des véhicules gouvernementaux et de tout autre symbole de l'histoire qui risquait de disparaître. Aux élections de 1972, alors âgé de 76 ans, il se présenta à nouveau dans Prince Albert et battit son adversaire avec une marge de 10 000 voix.

Lors de la dernière campagne électo-



rale (mai 1979) il déclara à ses commettants: "Certains disent que je suis vieux; je ne peux nier ce fait; mais je peux prouver à mes détracteurs que je suis encore capable de faire une course de trois milles". Il avait averti les habitants de Prince Albert que cette campagne serait la dernière.

Il voulait cependant terminer son mandat; il aurait été ainsi député pendant 43 ans.

Debout chaque jour à 5 h du matin, ses journées étaient très chargées. Il travaillait, entre autres, à une autobiographie en quatre volumes qu'il dictait de mémoire. Sa maîtrise de l'anglais, d'ailleurs légendaire, était telle que les textes qu'il dictait ne nécessitaient que de rares corrections.

Projets de voyages

Selon son assistant, M. Keith Martin, l'ancien premier ministre se préparait à effectuer un voyage au Yukon le 17 août. Il devait assister à l'ouverture de l'autoroute de Dempster, première route traversant le cercle arctique praticable en tout temps. L'autoroute était la suite d'un plan qu'il avait mis en place en 1959 pour construire des routes qui permettraient d'atteindre les ressources naturelles éloignées.

Lors d'une interview publiée en mai, M. Diefenbaker disait qu'il projetait de se rendre au pôle Nord où il désirait planter le drapeau de la ville de Prince Albert. M. Diefenbaker avait aussi accepté une invitation du gouvernement chinois à se rendre en Chine au mois de septembre.

(suite à la page 8)



Photos The Citizen, Ray Pilon

Programme de création d'emplois scientifiques et techniques

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a mis en place depuis un an, un nouveau programme visant à stimuler la création d'emplois pour des diplômés canadiens dans les disciplines scientifiques et techniques. Conçu par le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie et le CNRC pour stimuler la création d'emplois et le développement technologique, le Programme de création d'emplois scientifiques et techniques (CEST) est un complément naturel du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), lancé par le CNRC en 1962 et qui connaît un grand succès.

La création du Programme CEST répond à plusieurs objectifs. Le premier, le plus évident, vise à créer des emplois permanents dans le secteur privé pour les diplômés dans les disciplines scientifiques et techniques se trouvant en chômage. Au moment de la mise en oeuvre du Programme, un grand nombre de scientifiques et d'ingénieurs nouvellement diplômés entraient sur le marché du travail ou acceptaient des postes dans des domaines qui n'étaient pas liés à la recherche. Or, on avait constaté à ce moment-là qu'un grand nombre des scientifiques en chômage étaient des personnes nouvellement diplômées manquant d'expérience pratique dans le domaine industriel. En finançant une partie du salaire des chercheurs, le Programme CEST a permis aux compagnies qui n'étaient pas disposées à assumer le coût de la formation de chercheurs ou qui n'étaient pas en mesure de le faire d'engager ces personnes alors qu'elles perfectionnaient leurs connaissances. Ces chercheurs, encore en formation, ont bientôt permis la réalisation du second objectif indirect du programme, soit la création d'emplois secondaires résultant des travaux de recherche. En effet, la plupart des compagnies participant à ce programme ont engagé un personnel permanent qu'elles ont affecté aux ateliers, aux ventes ou encore à d'autres secteurs de l'entreprise.

L'évaluation des demandes de subvention à l'emploi soumises par les compagnies clientes confirme les objectifs à long terme du programme. La pertinence des programmes proposés est déterminée en fonction de leur incidence sur l'avenir de la compagnie intéressée et sur l'économie. Les initiatives des compagnies peuvent porter sur la mise au point de nouveaux

produits ou même sur la création d'installations de contrôle de la qualité pour permettre à l'entreprise de réduire le nombre de produits retournés ou rejetés. Bien que le Programme CEST soit ouvert à toutes les compagnies intéressées, ce sont les petites industries qui devraient continuer de tirer profit des subventions pour développer leurs installations de recherche. Pour favoriser l'emploi de chercheurs en chômage, le Programme CEST offre une aide atteignant \$15 000 par personne employée, et pour une période maximale d'une année. La compagnie participante doit assumer le coût des installations de recherche, des bénéfices marginaux et des autres frais. Les titres résultant des travaux de recherche demeurent la propriété exclusive de la compagnie comme dans le cas de programmes semblables d'aide à l'industrie.

Bulletin *Recherche et développement*, juillet 1979, n. 76.

Des terminaux Télidon fournis à la "Manitoba Telephone system"

Le ministère fédéral des Communications fournira 19 terminaux d'abonné de Télidon et 6 terminaux de fournisseur d'information à la "Manitoba Telephone System" (MTS) pour permettre l'exécution d'une importante expérience pilote faisant appel à la technologie de Télidon. L'annonce a été faite dernièrement par le ministre des Communications, M. David MacDonald.

Les terminaux de Télidon, fabriqués par Norpak Ltd. de Pakenham (Ontario), seront prêtés par le Ministère. Leur livraison s'effectuera d'ici à la fin de 1979. D'autres terminaux de la prochaine génération de la technologie de Télidon seront livrés en 1980.

Télidon est une application pratique de la technologie de la télévision bilatérale mise au point par le Centre de recherches sur les communications du Ministère. Les utilisateurs de ce système pourront avoir accès, au moyen d'un clavier, à des banques de données informatiques. Les données extraites seront affichées sur un écran de télévision modifié. L'information, présentée sous forme de textes ou de graphiques, peut être diffusée par fibres optiques, lignes téléphoniques ou câble.

Dernière phase de Canada au travail

La quatrième et dernière phase du programme Canada au travail disposera de crédits de \$100 millions. Sont admissibles aux crédits du Programme, les circonscriptions fédérales où le taux de chômage dépasse 9 p.c. Le montant maximal par circonscription a été fixé à \$3 millions.

Les trois premières phases de Canada au travail avaient permis de créer 107 000 emplois à court terme qui ont coûté au gouvernement fédéral \$510 millions. Toutes les circonscriptions fédérales étaient alors admissibles.

Dans le cas de la dernière phase du Programme, quatre provinces ne recevront pas de subventions; il s'agit de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Cependant, la création d'emplois dans les collectivités d'autochtones y atteindra un niveau plus élevé grâce au Programme d'aide à la création locale d'emplois (PACLE).

Les subventions par province pour la phase IV de Canada au travail se répartissent ainsi: Terre-Neuve, \$19 631 000; l'Île-du-Prince-Édouard, \$3 729 000; la Nouvelle-Écosse, \$11 058 000; le Nouveau-Brunswick, \$15 116 000; le Québec, \$48 674 000; la Colombie-Britannique, \$1 654 000; les Territoires-du-Nord-Ouest, \$39 000; le territoire du Yukon, \$99 000.

Le gouvernement fédéral procède à la révision de tout le champ de création d'emplois et du développement de l'emploi et s'appête à remplacer le programme Canada au travail par d'autres mécanismes plus à même d'augmenter la capacité du secteur privé à stimuler la croissance de l'emploi.

La technologie canadienne des satellites en Australie

A l'invitation du gouvernement de l'Australie, le Canada a participé à un atelier et à des démonstrations de la technologie canadienne des satellites à Canberra, du 22 au 24 août.

Le Canada a fait une démonstration de la téléphonie par satellite. A cette fin, deux terminaux à antenne parabolique de 1,0 m, installés tour à tour à divers endroits isolés de l'est de l'Australie et des environs de Rockhampton, étaient reliés à la fois au satellite *Hermès* et au réseau téléphonique commuté de l'Australie.

Nouveaux timbres canadiens consacrés aux Inuit

Dans le cadre de la série commémorative consacrée aux Inuit, les Postes canadiennes lanceront le 13 septembre prochain quatre nouveaux timbres de 17¢. Cette émission constitue le troisième volet de la série commémorative consacrée aux Inuit; l'émission de 1977 était consacrée à la chasse et celle de 1978 aux voyages.

Deux des nouveaux timbres auront pour thème le gîte et les deux autres, la communauté.

Le gîte

Il y a trente ans, la plupart des Inuit menaient une vie qui, aux yeux des habitants du sud, paraissait très exotique. Aujourd'hui, les populations du Grand Nord possèdent toutes les commodités de la société moderne, du téléviseur au réveil-matin.

Durant l'été, les Inuit à l'est du delta du fleuve Mackenzie vivaient généralement sous des tentes, constituées d'une armature de bois ou d'os recouverte de peaux. L'hiver, ils s'installaient dans des iglous, qui mesuraient quelque trois mètres de large et deux mètres de haut. Certains iglous étaient même dotés d'une fenêtre de glace. Une plate-forme basse, recouverte de fourrures, servait de lit, de siège, et protégeait les occupants contre le froid qui se dégageait du sol. Ces abris étaient faciles à construire, peu coûteux, solides et assez chauds lorsqu'une lampe à l'huile de phoque était allumée. La température intérieure pouvait atteindre le point de fusion de l'eau même lorsque la température extérieure baissait à -50°C .

Pour bâtir un iglou, il fallait que la neige soit assez dure pour permettre d'y tailler des blocs, mais assez molle pour assurer une isolation thermique et pour permettre aux blocs d'adhérer les uns aux autres. Toute autre sorte de neige, trop dure, trop molle, trop poudreuse ou trop granuleuse, ne se prêtait pas à la construction des iglous. Il n'est guère surprenant alors que les Inuit aient créé quelque trente termes différents pour désigner les divers types de neige.

La Communauté

Le mariage était le fondement de la société inuit, mais c'était un mariage qui n'avait rien à voir avec la tradition européenne. La survie individuelle en dépendait. La chasse et les travaux domestiques étaient en effet trop ardues pour qu'une personne pût s'en charger seule, mais



chacune de ces tâches était d'une importance critique. L'Inuit pouvait en outre avoir plus d'un conjoint. Il était pratique par exemple pour un homme d'avoir plusieurs femmes dans des lieux différents. Ses liens de parenté lui assuraient un accueil cordial à chacun de ces endroits.

Autrement, les habitants auraient pu le considérer comme un étranger dangereux ou une proie facile.

Les femmes inuit dépeçaient les animaux, faisaient la cuisine et confectionnaient les vêtements. La société appréciait les couturières habiles, car les vêtements chauds permettaient aux chasseurs de braver les plus grands froids. Les femmes s'occupaient des enfants, mais les deux parents les entouraient d'affection. Les enfants n'étaient soumis à aucune discipline rigide, et pourtant ils se conduisaient bien. A mesure qu'ils vieillissaient, ils étaient guidés par l'opinion publique. Celle-ci exerçait chez les Inuit une influence beaucoup plus grande que dans notre société nord-américaine.

Les timbres consacrés au gîte et à la communauté chez les Inuit sont l'oeuvre de Reinhard Derreth, de Vancouver, et représentent des oeuvres réalisées par des artistes inuit. La sculpture de stéatite *Cinq Esquimaux construisant un iglou* est l'oeuvre d'Abraham de Povungnituk. Elle fait partie de la collection de la Guilde canadienne des métiers d'art de Montréal. La gravure *Tente d'été* a été réalisée par Kiakshuk du cap Dorset. Les deux sculptures représentées sur les timbres consacrés à la communauté sont de Repulse Bay: la petite figurine est de Madeleine Isserkut et la grande, de Jean Mapsalak. Elles font partie de la collection Twomey de la Galerie d'art de Winnipeg. La gravure *La danse* est de Kalvak de l'île Holman.

Accès à l'information

L'accès à l'information gouvernementale a fait l'objet d'une étude effectuée par un professeur de droit de l'Université de Colombie-Britannique, M. Robert Franson, pour le compte de la Commission de réforme du droit.

Dans cette étude, M. Franson analyse la politique d'information de plusieurs organismes administratifs importants, afin de déterminer "comment ils doivent traiter les renseignements qui leur sont communiqués, avec qui ils doivent les partager et quand ils devraient refuser de les divulguer".

M. Franson recommande de "donner au public le droit d'accès à tous les renseignements contenus dans les dossiers des organismes administratifs, dans la mesure où ces renseignements peuvent être divulgués sans porter préjudice".

Les villes canadiennes, reflet des villes du monde

Dans certaines villes, le monde entier se retrouve presque littéralement; ceci est particulièrement vrai des villes canadiennes. Grâce à l'immigration et à la coutume canadienne d'encourager la diversité ethnique, peu de métropoles au monde sont aussi cosmopolites que les trois plus grandes villes du Canada. Mais certaines agglomérations moins considérables, comme Winnipeg et Hamilton, le sont presque autant.

A Montréal, par exemple, on trouve dans une même rue, et ce sans dépasser trois pâtés de maisons, des restaurants russes, japonais, espagnols, italiens, chinois, français, arabes et antillais, ainsi que des bars américains et des pubs à l'anglaise... Des quartiers entiers de villes canadiennes ont revêtu le caractère du pays d'origine de la majorité de leurs habitants. Dans certains secteurs de Toronto l'on jurerait être à Lisbonne et certaines rues de Vancouver pourraient aussi bien se trouver à Hong-Kong.

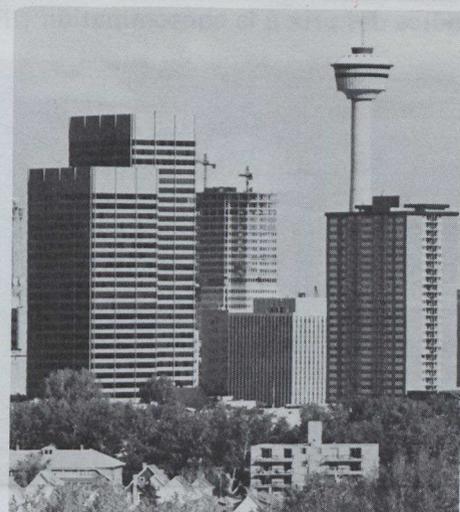
La diversité ethnique n'est qu'une des raisons pour lesquelles les Canadiens ont intérêt à découvrir leurs propres villes avant de regarder ailleurs. S'il y a de la variété au sein des villes canadiennes, il en existe aussi beaucoup entre ces mêmes villes. Une personne de Calgary, disons, notera une différence extrême entre son milieu habituel et l'atmosphère de vieux port de mer et de ville de garnison qui caractérise Halifax. Et vice versa: pour un

habitant d'Halifax, visiter Calgary c'est respirer un air entièrement nouveau de cow-boys et d'Indiens, de pétrole et de bestiaux, l'air de l'Ouest d'hier et d'aujourd'hui.

L'histoire ancienne et récente

Les villes du Canada peuvent être très anciennes ou très nouvelles. Fondée par Champlain en 1608, la ville de Québec est l'une des plus vieilles de notre continent. Elle demeure baignée d'histoire et de charme. Vancouver, d'autre part, n'était encore que marécages et étendues boisées à flanc de montagne lorsqu'elle devint en 1885, le terminus du Canadien pacifique.

Un voyage dans une de nos villes



La tour de Calgary (187,8 m) entourée de gratte-ciel.

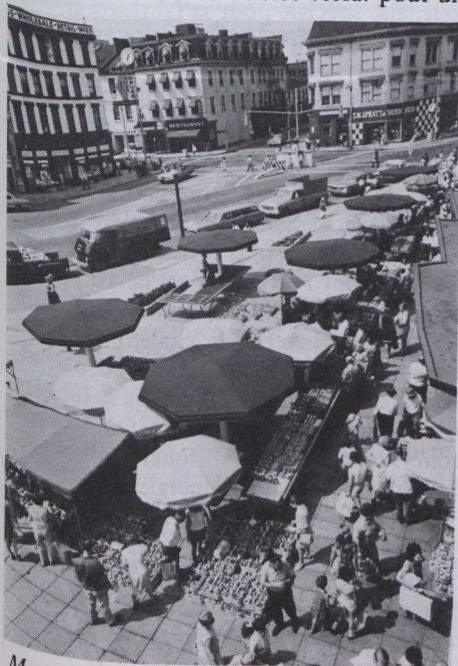


Une boucherie de Montréal aux inscriptions trilingues.

neuves ne peut manquer de réserver des surprises à quiconque considère l'histoire comme synonyme d'ancienneté. L'excellent musée de l'Alberta à Edmonton, par exemple, fournit la preuve que l'histoire n'en pique pas moins la curiosité parce qu'elle est relativement récente. Une exposition de machines agricoles datant de la fin du siècle passé peut s'y révéler aussi intéressante qu'un étalage d'armures de guerre dans une ville ancienne de l'Europe. Edmonton possède huit autres musées, y compris l'énorme Fort Edmonton.

Aller à la découverte d'une ville est un passe-temps à la portée de tous et d'un intérêt constant. Qu'il s'agisse de notre ville ou d'une autre, il y a toujours quelque chose à voir. Tout le monde y gagne, car la ville a besoin qu'on s'intéresse à elle pour conserver sa santé et sa vitalité...

Extrait du Bulletin de la Banque royale du Canada, juin 1979.



Marché d'Hamilton (Ontario).



Vue de St-John (Terre-Neuve).

Indice des prix à la consommation (IPC), juin 1979

L'indice d'ensemble des prix à la consommation pour le Canada (1971=100) a augmenté de 0,5 p.c., passant de 189,7 en mai à 190,6 en juin. En conséquence, la hausse sur une période de 12 mois, soit de juin 1978 à juin 1979, se monte à 8,9 p.c., contre 9,3 p.c. pour la période allant de mai 1978 à mai 1979. Les frais d'habitation et le prix des aliments, surtout des aliments consommés à l'extérieur, sont les principaux responsables, car ils sont intervenus pour environ les deux tiers de la progression globale de l'IPC au cours du mois observé. L'indice d'ensemble sans les aliments a augmenté de 0,5 p.c., en baisse par rapport au chiffre de 1,1 p.c. observé le mois précédent. L'indice du prix des aliments a également progressé de 0,5 p.c., ce qui est légèrement inférieur au chiffre de 0,6 p.c. enregistré en mai 1979.

Indice du prix des aliments

La hausse de 0,5 p.c. de l'indice du prix des aliments est attribuable dans une large mesure à la progression du prix des repas pris au restaurant. L'indice du prix des aliments consommés à l'extérieur s'est élevé de 1,8 p.c. en juin, en hausse de 14,3 p.c. par rapport à juin 1978. L'indice des prix des aliments consommés à la maison a toutefois continué à progresser à un rythme modéré, augmentant de 0,2 p.c., ce qui est inférieur au chiffre de 0,3 p.c. observé le mois précédent. Le renchérissement de la plupart des fruits et légumes frais, des boissons gazeuses et de certains produits laitiers est le principal responsable de la montée de l'indice. Le fléchissement des prix des coupes de boeuf, de 4,7 p.c. en moyenne au début de juin, a cependant atténué l'effet de ces hausses. Étant donné l'augmentation observée au cours de juin, l'indice du prix des aliments consommés à la maison a grimpé de 11,4 p.c. par rapport au niveau atteint en juin 1978.

Les frais de logement, les dépenses de ménage et le prix des meubles et des textiles sont les principaux responsables de la progression de 0,5 p.c. de l'indice d'ensemble sans les aliments. Parmi les autres facteurs importants, signalons certains articles d'habillement, surtout les accessoires et chaussures pour femmes et pour hommes, et le matériel de loisirs saisonniers. Des baisses de prix ont été observées pour certaines voitures neuves importées et, dans plusieurs villes, pour

l'essence. De juin 1978 à juin 1979, l'indice d'ensemble sans les aliments a augmenté de 8,1 p.c., ce qui est à peine supérieur au chiffre de 8 p.c. observé de mai 1978 à mai 1979.

Du point de vue des biens et services, les prix des biens, y compris les aliments, ont monté de 0,4 p.c. au cours du dernier mois, tandis que ceux des services ont progressé de 0,6 p.c. Le niveau des prix s'est donc élevé de 9,9 p.c. pour les biens et de 7,3 p.c. pour les services de juin 1978 à juin 1979.

Après désaisonnalisation, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a progressé de 0,3 p.c. de mai à juin, sous l'effet d'une baisse de 0,3 p.c. de l'indice des prix des aliments et d'une augmentation de 0,5 p.c. de l'indice d'ensemble sans les aliments.

Points saillants des indices des villes

De mai à juin, les prix à la consommation ont augmenté dans toutes les villes pour lesquelles on produit un IPC, à l'exception de Montréal où l'on a observé un fléchissement de 0,1 p.c. En ce qui concerne les 14 autres villes, la hausse s'échelonne de 0,1 p.c. à Québec à 1 p.c. à Thunder Bay. Les aliments, surtout le boeuf, sont les principaux responsables de la variation des mouvements des prix entre les villes. Les prix du boeuf ont diminué dans neuf villes, particulièrement à Montréal, à Ottawa et à Québec. D'autres facteurs importants sont le renchérissement du lait à Charlottetown/Summerside et à Winnipeg et la majoration des frais de gaz et d'électricité de consommation ménagère dans les villes de Regina et de Saskatoon.

Voici le taux d'augmentation de l'indice des prix par villes. Le premier chiffre représente la période allant de mai à juin 1979, le second, la période de juin 1978 à juin 1979.

Saint-Jean (T.-N.): 0,4 p.c.; 10,4 p.c. —
Charlottetown/Summerside: 0,5 p.c.;
8,2 p.c. — Halifax: 0,6 p.c.; 9,3 p.c. —
Saint-Jean (N.-B.): 0,5 p.c.; 9,7 p.c. —
Québec: 0,1 p.c.; 8,6 p.c. — Montréal:
0,1 p.c.; 8,1 p.c. — Ottawa: 0,4 p.c.;
8,6 p.c. — Toronto: 0,7 p.c.; 9,3 p.c. —
Thunder Bay: 1 p.c.; 9,1 p.c. — Winnipeg:
0,5 p.c.; 9,6 p.c. — Regina: 0,8 p.c.;
7,6 p.c. — Saskatoon: 0,9 p.c.; 8,6 p.c. —
Edmonton: 0,8 p.c.; 8,8 p.c. — Calgary:
0,5 p.c.; 8,1 p.c. — Vancouver: 0,7 p.c.;
7,6 p.c.

Nouveau record en natation

Une Canadienne âgée de 21 ans a réalisé au début du mois l'aller-retour de la Manche en 19 h 12 mn, améliorant de 43 mn son record précédent.

Mlle Cynthia Nicholas, qui habite Toronto (Ontario), était devenue, le 7 septembre 1977, la première femme à réussir la traversée aller-retour de la Manche, battant, en plus, de 10 h 50 mn le record précédent de vitesse détenu par un Américain, M. John Erikson.

Cette année, Mlle Nicholas a réalisé la traversée de la Manche dans des conditions rendues difficiles par les pluies violentes, la force de la marée et les courants.

Un alliage de \$4 000 le kilo

Dans un laboratoire de Montréal, un ingénieur en blouse blanche regarde au télescope une image jaune orangé, brillant à l'intérieur d'une fournaise à haute température. Ce qu'il regarde est de l'arséniure de gallium utilisé principalement en informatique et qui se vend \$4 000 le kilo.

Ce prix élevé s'explique par la forte demande de ce produit et par le fait que moins d'une douzaine de compagnies en Europe et aux États-Unis ont, semble-t-il, les connaissances pour le fabriquer.

Un professeur d'ingénierie de l'Université Concordia de Montréal, M. Bilal Lombos, a travaillé pendant plus de 20 ans sur cette substance et il a conçu une fournaise spéciale pour sa fabrication.

Après tant d'années de recherche sur l'arséniure de gallium, le professeur Lombos aimerait lui trouver des applications dans le domaine de l'énergie solaire. "C'est même supérieur à la nature comme convertisseur solaire", prétend le professeur Lombos. Selon lui le convertisseur solaire naturel le plus efficace est la chlorophylle dont l'efficacité est de 10 p.c. Or une mince rondelle d'arséniure de gallium peut aussi convertir la chaleur du soleil avec un taux d'efficacité de 10 p.c. et, également, convertir 20 p.c. de la lumière visible du soleil en électricité. On pourrait donc l'utiliser pour fabriquer des convertisseurs domestiques d'énergie solaire.

Les minces rondelles peuvent également être découpées en carrés de 0,3 cm, ou circuits intégrés qui, selon M. Lombos, peuvent utiliser les informations de l'ordinateur beaucoup plus rapidement que ne le font les carrés de silicone.

La chronique des arts

Le Ballet national à Londres

Le Ballet national du Canada a donné une série de spectacles à l'Opéra royal (Covent Garden) de Londres, du 6 au 11 août.

Le premier spectacle, *Swan Lake* (Le Lac du cygne), d'Erik Bruhn, a été donné en présence de Son Altesse Royale, la princesse Margareth, comtesse de Snowdon. La Compagnie a donné deux autres représentations de ce ballet. En hommage à Sir Frederick Ashton, la Compagnie a également donné trois représentations de *La Fille mal gardée*.

Le programme comprenait de plus trois ballets d'un acte: le grand classique *Bayaderka*, une oeuvre canadienne, *Mad Shadows* et *Kettentanz* d'Arpino.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, s'est rendue spécialement à Londres pour assister à la dernière représentation de *Mad Shadows*, ballet canadien dont André Gagnon a assuré la partition et Ann Ditchburn, la chorégraphie. Tiré du roman de Marie-Claire Blais, *La Belle Bête*, le ballet traite de la désintégration émotionnelle et morale d'une famille.

La représentation a été suivie d'une réception spéciale, offerte par le haut-commissaire du Canada à Londres, M. Paul Martin. Mlle MacDonald a rencontré les danseurs et le personnel du Ballet national ainsi que les agents généraux des provinces canadiennes représentées à Londres.

Photographies d'enfant

Une exposition de photographies d'enfant, en montre au musée McCord de Montréal, présente quelque 60 oeuvres de William Notman.

Photographe montréalais du siècle dernier, M. Notman avait une voix douce qui lui permettait de gagner facilement la confiance des enfants; mais il pouvait aussi faire le clown pour les amuser et les mettre à l'aise devant l'appareil.

Les photos présentées montrent les enfants à l'école, dans la nursery, faisant de la musique, de la raquette, patinant, montant leur poney ou posant en studio pour un portrait.

William Notman est aussi connu pour la beauté et la qualité de ses photos représentant des paysages ou des rues de Montréal, et pour ses portraits de célébrités.

Un orchestre japonais en tournée au Canada



Une partie des membres de l'Orchestre durant une répétition.

Pour marquer le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et le Japon, l'Orchestre symphonique des jeunes de Tokyo a effectué une tournée au Canada du 22 juillet au 3 août.

Sous la direction d'un jeune chef de 27 ans, Hiroaki Masuda, l'Orchestre a donné des concerts dans plusieurs villes: Victoria et Vancouver, en Colombie-Britannique, Banff, en Alberta, au Mont

Orford, à Montréal et à Joliette, au Québec et à Kingston et Ottawa, en Ontario.

Les oeuvres au programme comprenaient *L'Enlèvement au sérail* de Mozart, et la *Symphonie n. 7* de Beethoven, oeuvres difficiles, comme le fait remarquer le critique musical du *Devoir* Gilles Potvin: "C'est tout à l'honneur des jeunes Japonais d'avoir réussi brillamment à en maîtriser les difficultés. M. Masuda, qui a dirigé le programme en entier de mémoire, est un chef énergique et compétent".

Le programme comprenait aussi une oeuvre d'un compositeur japonais, Kosaku Yamada (1886-1965), la *Symphonie en fa* (sous-titrée *Triomphe et Paix*). La composition de cette oeuvre "remonte à 1912 [et] serait la première symphonie dans la tradition occidentale d'un compositeur japonais", précise M. Potvin.

L'Orchestre symphonique des jeunes de Tokyo a été créé en 1962. Il est formé de 50 musiciens âgés de 13 à 23 ans, et originaires de la région de Tokyo. L'Orchestre qui a déjà fait plusieurs tournées à l'étranger venait pour la première fois au Canada.

Cette tournée était parrainée par la Japan Foundation, en collaboration avec l'ambassade du Japon au Canada et celle du Canada au Japon, ainsi qu'avec la Canada-Japan Society (Tokyo) et avec l'appui de l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada.



Les enfants du capitaine Howard, 1873.

Université McGill

John Diefenbaker... (suite de la p. 2)

Tout au long de sa vie, M. Diefenbaker avait reçu de nombreux honneurs: deux pages entières du guide du parlement, donnent la liste des diplômes honorifiques, récompenses et autres, qu'il reçut. En janvier 1976, la Reine le nomma Companion of Honour (ordre très fermé qui regroupe 65 personnalités du Commonwealth). Des plaques commémoratives en son honneur ont été placées à la Chambre des communes, dans des écoles et édifices publics. Un lac formé par la construction d'un barrage sur la rivière Saskatchewan, à Cutbank porte son nom. L'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon a ouvert un centre portant aussi son nom.

Hommages à sa mémoire

De sa résidence d'été à Balmoral (Écosse), la Reine a envoyé un message au gouverneur général dans lequel elle souligne la loyauté sans reproche de M. Diefenbaker envers la famille royale.

Le gouverneur général a fait parvenir le message de condoléances suivant à la famille de M. John Diefenbaker:

"Je viens d'apprendre le décès du Très Honorable John Diefenbaker.

"Pendant près de cinquante ans d'une vie très active, John Diefenbaker a mis ses grandes qualités de coeur et d'esprit au service de son pays et de ses compatriotes qu'il a si bien servis au cours de sa longue carrière dans les affaires publiques.

"Son dévouement lui assure une place spéciale dans nos coeurs et nos souvenirs.

"A sa famille, à ses amis, j'offre au nom de Sa Majesté la Reine et de tous les Canadiens, ainsi que de mon épouse et de moi-même, nos condoléances et nos prières".

De son côté, le premier ministre du Canada a émis la déclaration suivante:

"Je pleure la mort du Très Honorable John Diefenbaker. Ce grand homme qui a fait montre de tant de vigueur, a changé le cours de notre histoire et il a symbolisé

la force de caractère des Canadiens.

"Il s'était acquis la réputation d'être un parlementaire redoutable, et il a toujours été à la hauteur de la situation. Élu premier ministre, il a démontré qu'il était notre premier dirigeant près du peuple. Il a vraiment cherché à aider les défavorisés et les oubliés. Son gouvernement a réorienté la politique nationale afin de développer toutes les régions du Canada et d'assurer la justice sociale à tous les Canadiens dans le besoin. Il a vraiment démocratisé notre régime politique. Sur le plan international, il s'est fait le porte-parole des droits de la personne, que ce soit en Union Soviétique, en Afrique ou ici-même, au Canada.

"Il était une personnalité nationale, toutefois cet homme évoque en chacun de nous des souvenirs personnels. Je suis de cette génération à qui sa vision de ce que pouvait être notre pays, a suscité un grand intérêt à l'égard du Canada. Des millions de Canadiens de descendance autre qu'anglaise et française le vénèrent en tant que symbole du respect des droits de tous sans exception. Le rencontrer, c'était ne jamais pouvoir l'oublier.

"Nous venons de perdre un homme absolument remarquable. Le pays ne pourra jamais oublier ce qu'il a accompli et nous tous, qui avons eu le privilège de travailler avec lui, savons qu'il ne sera jamais égalé. Au nom de ses collègues au Parlement, et de tous les citoyens de ce pays pour lequel il s'est tant dévoué, j'offre mes plus sincères condoléances à sa famille."

Nouvelles brèves

La société Mitel, installée à Bromont (Québec) est la seule compagnie canadienne fabriquant la micro-électronique et les micro-processeurs nécessaires à ses propres produits finis. Elle vient de mettre sur le marché le premier micro-processeur de conception canadienne pouvant, à prix égal, fonctionner plus rapidement que les autres tout en occupant moins d'espace et en consommant 30 fois moins de courant.

Jacques et Louise Cossette-Trudel, deux ex-pelquistes, ont été condamnés le 7 août à deux ans moins un jour d'emprisonnement pour leur participation au kidnapping et à la séquestration de M. James Cross en 1970.

Afin d'attirer plus de touristes dans la région acadienne de l'Île-du-Prince-

Édouard, l'Association touristique de cette région a publié récemment une brochure touristique suggérant des itinéraires.

Un habitant de Toronto qui avait investi \$50 000 dans l'achat de 5 000 billets de loterie a gagné seulement \$1 300 et un voyage pour deux n'importe où au Canada; pour comble de malchance, après avoir passé six mois à vérifier tous ses billets il découvrit qu'il était trop tard pour profiter du voyage.

Les carnivals de Québec et de Nice (France) seront désormais jumelés. L'hiver prochain, lors du carnaval de Québec, l'on organisera une journée de Nice et les Québécois à leur tour se rendront sur la côte d'Azur à l'occasion du carnaval de Nice qui, comme celui de Québec, aura pour thème "le cirque".

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Hull (Québec) a reçu pendant 15 jours deux faucons-pèlerin âgés de 36 jours. Il s'agit d'une expérience du Service de la faune du ministère de l'Environnement pour préserver une espèce en voie d'extinction en le lui donnant un habitat surveillé passager. Les faucons ont ensuite été relâchés pour vivre dans la nature. Les deux oiseaux provenaient de la réserve de Wainwright (Alberta) où le Ministère possède son unique fauconnerie.

Selon une enquête menée par le Contemporary Research Centre au cours du premier trimestre de l'année, 57 p.c. des Canadiens pensaient faire un voyage d'agrément cette année, ce qui représente une augmentation de 7 p.c. par rapport à l'an dernier. Cinquante-huit pour cent d'entre eux ont l'intention de voyager au Canada, soit 12 p.c. de plus que l'an dernier à la même époque.

Le botteur de précision Gerry Organ, des Rough Riders d'Ottawa, a établi un nouveau record lors d'un match de la Ligue canadienne de football disputé le 30 juillet à Toronto; il a établi son cent trente-huitième converti d'affilée, battant ainsi le record de Dave Cutler des Eskimos d'Edmonton.

Le ministère des Affaires culturelles du Québec a publié récemment *La vie et l'oeuvre de François Malepart de Beau-court (1740-1794)*, dans la collection "Civilisation du Québec". L'auteur de l'ouvrage est Mme Madeleine Fréreau.

Un hôpital pour enfants de la capitale nationale, le Children's Hospital of Eastern Ontario, recevra une subvention de \$38 274 de la Province pour effectuer des recherches sur le traitement des enfants hyper-actifs.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.